

L'an deux mille vingt-deux, le 7 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal convoqué, s'est réuni dans la grande salle du foyer rural en séance publique sous la présidence de **Monsieur Philippe EMMANUEL**.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs EMMANUEL – BUCHER – MENGELLE-TOUYA – RAMALHO (à partir du point 3.7) – NOVILLO – SELLEM – STOOS – HOURTOLOU (à partir du point 3.2) – D'ASTA – LEMOINE J. – DA COSTA – BOYE – LE GUELLAUT – POLLION – GAMPACKAT – DÉFRANCE – LE DOUAREC – ROQUELLE – VILLAIN – JACOB – GISQUET – MARTEAU – EDEYER.

#### ABSENTS EXCUSES :

Madame Hélène RAMALHO avait donné pouvoir à Monsieur MENGELLE TOUYA, jusqu'au point 3.6.  
Monsieur MAGNIER avait donné pouvoir à Monsieur SELLEM.  
Madame DE CAMPOS avait donné pouvoir à Madame D'ASTA.  
Monsieur LESQUELIN avait donné pouvoir à Madame BUCHER.  
Monsieur LE PAVEC avait donné pouvoir à Monsieur GISQUET.  
Madame LOTODE avait donné pouvoir à Monsieur EDEYER.

#### ABSENT :

Madame BERNARD.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### *Suppression et Création de postes*

L'établissement de tout arrêté de nomination et de tout contrat nécessite la référence à la délibération qui a créé le poste. Compte tenu de l'ancienneté de certaines créations et des modifications apportées depuis, Monsieur le Maire propose de supprimer tous les postes afin de les recréer sur une seule délibération. Les prochaines créations seront établies par une délibération distinguée pour chaque création ou modification.

Le conseil municipal après avoir entendu son rapporteur et délibéré à l'unanimité,  
Vu l'article L. 2121-29 du Code général des Collectivités Territoriales  
Vu la loi du 26-01-1984 modifiée  
Vu le tableau des effectifs

- ⇒ **DECIDE** de supprimer tous les postes de la collectivité
- ⇒ **DECIDE** de créer :

### **EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES**

#### **Filière administrative**

- 1 emploi de DGS au grade d'attaché principal
- 1 Poste attaché principal congé spécial
- 2 emplois au service finances ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des rédacteurs
- 1 emploi au service finances ouvert aux fonctionnaires sur des cadres d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 542 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi assistant du Maire et du DGS ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des attachés.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 791 à 896 en fonction de l'expérience du candidat

- 1 emploi responsable des affaires générales ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des rédacteurs
- 2 emplois de gestionnaires des affaires générales ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints territoriaux administratifs
- 2 emplois au service ressources humaines ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints territoriaux administratifs ou celui des rédacteurs
- 1 emploi de chargé de mission biodiversité ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des rédacteurs
- 1 emploi de gestionnaire espace coworking ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 604 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi de responsable service scolaire ouvert aux fonctionnaires relevant du grade d'emploi des adjoints administratifs
- 1 emploi d'adjoint de la directrice du service cadre de vie aménagement ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 558 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi de gestionnaire du l'urbanisme ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoint administratifs  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 486 en fonction de l'expérience du candidat
- 2 emplois au service CCAS ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 558 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi de responsable du service communication ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 563 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi d'assistante du service technique ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 500 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi de gestionnaire agence postale communal ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs

L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat

### Filière Technique

- 1 emploi de Responsable du centre technique municipal ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des techniciens
- 1 emploi d'adjoint de responsable du service technique municipal ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou agent de maîtrise
- 1 emploi de directeur du pôle cadre de vie aménagement ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des techniciens
- 1 secrétaire technique ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques
- 4 emplois d'agent espaces verts ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 2 emplois d'agent de la voirie ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 3 emplois d'agent du bâtiment ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi agent gestionnaire des infractions et contentieux ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi de coordinateur sportif ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 15 emplois d'agent d'entretien/restauration ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat
- 1 emploi d'ASVP ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

- 1 emploi de responsable service informatique ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 à 432 en fonction de l'expérience du candidat

#### Filière sociale

- 7 emplois d'ATSEM au grade d'agent territorial ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des agents spécialisés des écoles maternelles.  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 368 à 404 en fonction de l'expérience du candidat

#### Filière animation

- 1 emploi de coordinateur ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs
- 2 emplois de directeur ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 368 à 597 en fonction de l'expérience du candidat
- 4 emplois de directeur adjoint ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 368 à 500 en fonction de l'expérience du candidat
- 24 emplois d'adjoint d'animation ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux  
L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 368 à 432 en fonction de l'expérience du candidat.

#### Filière sécurité

- 1 emploi de responsable du service police municipale ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des brigadiers chefs
- 2 emplois de policier municipal ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des gardiens brigadiers

#### Filière culturelle

- 1 emploi de responsable de centre culturel patrimoine ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des bibliothécaires
- 1 emploi de bibliothécaire ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des assistantes territoriales de conservation du patrimoine
- 2 emplois de bibliothécaire ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique. Dont la rémunération pourra être comprise entre l'IB 368 à 558 en fonction de l'expérience du candidat

**EMPLOI NON PERMANENT CONTRACTUEL**

- 1 emploi de chef de projets petite ville de demain au grade d'attaché, pour répondre au dispositif petite ville de demain
- 1 emploi de manager de commerce sur un grade de catégorie A ou B, dans le cadre de la redynamisation du centre-ville
- 2 apprentis
- 2 agents médiathèque en catégorie C à temps non complet en accroissement d'activité sur la période de septembre à juin
- 2 agents techniques pour pallier au besoin saisonnier en espaces verts et pour les activités de fin d'année (mais juin juillet)
- 1 Agent administratif service scolaire à temps non complet en accroissement d'activité pour mettre le service à flot

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit  
Ont signé au registre, tous les Membres présents.

Acte exécutoire

Affichage le : **12 AVR. 2022**

